

Québec, le 17 juin 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-119

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- toutes documentations (par exemples courriels, rapports, documents, extraits de données, agenda/compte-rendu de rencontres) mentionnant ou ayant trait aux opérations et aux entretiens du système de ventilation; aux tests/surveillances et/ou enquêtes sur la qualité de l'air, sur la gestion de l'amiante et sur la gestion de la légionnelle. Ce, pour le CEGEP de l'Outaouais, campus Gabrielle Roy, 333 Boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec J8Y 6M4.
Et ce pour la période janvier 2019 à aujourd'hui.

Vous trouverez ci-annexé les documents recensés pouvant répondre à votre demande. Toutefois, des renseignements ont été masqués puisque leur diffusion aurait pour effet de révéler une transaction ou un projet de transaction relatif à des biens, des services ou des travaux ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat. Ceux-ci ne peuvent vous être transmis en application des articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi »). D'autres documents ne peuvent vous être communiqués, car ils ont été obtenus d'un gouvernement autre que celui du Québec. Nous devons les retenir en vertu des articles 18 et 19 de la Loi.

... 2

Enfin, trois documents repérés relèvent davantage de la compétence du Cégep de l'Outaouais. Suivant l'article 48 de la Loi, nous vous invitons à formuler votre demande auprès du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

Lyne Lepage

Accès aux documents

Secrétaire générale Direction générale

820, boulevard de la Gappe

Gatineau (Québec) J8T 7T7

Tél. : 819 770-4012, poste 2295

Télec. : 819 770-1870

lyne.lepage@cegepoutaouais.qc.ca

Vous trouverez en annexe une reproduction des articles de la Loi ainsi mentionnés.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt

IB/SD/mc

p. j. 5

Emy Paquet

De: Philippe Jean <Jean.Phillippe@cegepoutaouais.qc.ca>
Envoyé: 22 janvier 2019 10:46
À: redditionqai
Cc: Courchesne Maxime; Lyons Léo; Poulin Frédéric
Objet: confirmation présence de détecteurs de gaz (CO) au Cégep de L'Outaouais

Importance: Haute

Bonjour,

Suite à votre courriel concernant la présence de détecteurs de gaz (monoxyde de carbone)

Nous confirmons que nous avons maintenant des détecteurs d'installés dans nos 3 campus

Dans chaque campus, nous avons :

Campus Gabrielle-Roy : 11 détecteurs

Campus Félix-leclerc : 4 détecteurs

Campus Louis-Reboul : 2 détecteurs

Concernant la vérification de la qualité de l'air, le contrat sera octroyé sous peu. Aussitôt les rapports reçus, nous vous les ferons suivre

En espérant le tout conforme.

Bonne journée

Jean Philippe
Coordonnateur ressources matérielles
Cégep De L'Outaouais
819-770-4012 p.2232/3231

Liste des travaux en maintien d'actifs (exigences) présentés au PAGI 2024-2025 par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le Cégep de l'Outaouais concernant la ventilation, l'air et la climatisation.

Composante - ID	Exigence - Composante - Nom	Exigence - Cégep	Exigence - Description	Exigence - Priorité	Exigence - Exigence
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 7 - SECTEUR BLEU - SM7 - Toit - Appentis 4. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume variable entre 50 000 et 70 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation 125HP, un ventilateur de retour 50HP, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide), une section humidification, une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 7 - SECTEUR BLEU - SM7 - Toit - Appentis 4 Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Compresseur d'air - Duplex - 5 HP - #1 - 1.301. System Description: Ce système inclut un compresseur d'air duplex d'une capacité de 5 HP, avec réservoir. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	1 - Critique	Compresseur d'air - Duplex - 5 HP - #1 - 1.301 Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 3715 PCM - SYST. 8C-11 - 1.453L. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air entre 2 500 et 3 500 PCM à volume variable comprenant un ventilateur d'alimentation, un ventilateur de retour, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude, électrique), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide, à expansion directe), une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Ce système inclut une unité fabriquée en usine, assemblage limité sur place. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système. Alimente les ateliers	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 3715 PCM - SYST. 8C-11 - 1.453L Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Compresseur d'air - Régulation - 15 HP - #2 - 1.453L. System Description: Ce système inclut un compresseur d'air d'une capacité de 15 HP, avec réservoir. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Compresseur d'air - Régulation - 15 HP - #2 - 1.453L Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 4 - SECTEUR ROUGE - SM4 - Toit - Appentis 3. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume variable entre 50 000 et 70 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation 125 HP, un ventilateur de retour 50 HP, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide), une section humidification, une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 4 - SECTEUR ROUGE - SM4 - Toit - Appentis 3 Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 6 - SECTEUR VERT - SM6 - Toit - Appentis 2. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume variable entre 50 000 et 70 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation 125HP, un ventilateur de retour 50HP, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide), une section humidification, une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 6 - SECTEUR VERT - SM6 - Toit - Appentis 2 Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Assécheur d'air - <25cfm - DEVAIR - 1.301. System Description: Ce système inclut un assécheur d'air comprimé réfrigéré, d'une capacité de moins de 25 CFM. Pour contrôle pneumatique. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	1 - Critique	Assécheur d'air - <25cfm - DEVAIR - 1.301 Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 5 - SECTEUR JAUNE - SM5 - Toit - Appentis 1. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume variable entre 50 000 et 70 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation 125 HP, un ventilateur de retour 50 HP, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide), une section humidification, une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 50-70 kPCM - SYST. 5 - SECTEUR JAUNE - SM5 - Toit - Appentis 1 Renewal
AST-2616	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc sportif	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume constant - 30 000 PCM - 1G3 - SM1. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume constant entre 25 000 et 35 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation, un ventilateur de retour, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Ce système inclut une unité fabriquée en usine, assemblage limité sur place. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système. Le système dessert la piscine.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume constant - 30 000 PCM - 1G3 - SM1 Renewal
AST-2616	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc sportif	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume constant - 50 000 PCM - 1G1 - SM1. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume constant entre 50 000 et 70 000 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation, un ventilateur de retour, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système. Le système dessert les gymnases.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume constant - 50 000 PCM - 1G1 - SM1 Renewal
AST-2617	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Auditorium	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume constant - 15 685 PCM - SYST. 3F1 - SM3. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume constant entre 12 500 et 17 500 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation 30 HP, un ventilateur de retour 15 HP, un serpentin de chauffage électrique 60kW, un serpentin de refroidissement à l'eau froide, une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Ce système inclut une unité fabriquée en usine, assemblage limité sur place. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume constant - 15 685 PCM - SYST. 3F1 - SM3 Renewal
AST-2618	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Cafétéria	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Groupe compresseur-condenseur - Refroidi à l'air - 1 tonne - #2 - 1.751E - Plafond. System Description: Ce système inclut un groupe compresseur-condenseur, 1 tonne. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Groupe compresseur-condenseur - Refroidi à l'air - 1 tonne - #2 - 1.751E - Plafond Renewal
AST-2618	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Cafétéria	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de traitement d'air - Volume variable - 15685 PCM - SYST. 211 CAFÉTERIA - SM2. System Description: Ce système inclut une unité de traitement d'air à volume variable entre 12 500 et 17 500 PCM comprenant un ventilateur d'alimentation, un ventilateur de retour, un serpentin de chauffage (à l'eau chaude), un serpentin de refroidissement (à l'eau froide), une section de filtres, des volets et le contrôle requis. Ce système inclut une unité fabriquée en usine, assemblage limité sur place. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de traitement d'air - Volume variable - 15685 PCM - SYST. 211 CAFÉTERIA - SM2 Renewal
AST-2618	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Cafétéria	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Groupe compresseur-condenseur - Refroidi à l'air - 1 tonne - #1 - 1.751E - Plafond. System Description: Ce système inclut un groupe compresseur-condenseur, 1 tonne. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	2 - Possiblement critique	Groupe compresseur-condenseur - Refroidi à l'air - 1 tonne - #1 - 1.751E - Plafond Renewal
AST-2615	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bloc académique	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de ventilation (rooftop) - Gaz naturel - 30 tonnes - MAU-1 - Toit BA-11. System Description: Ce système inclut une unité de ventilation autonome extérieure, construite en usine, refroidissement DX et chauffage au gaz naturel, 30 tonnes. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système. SYST. A1 AIRWISE TBA-300/DX-C12.5, serpentin DX, condenseur Trane.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de ventilation (rooftop) - Gaz naturel - 30 tonnes - MAU-1 - Toit BA-11 Renewal
AST-2617	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Auditorium	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Distribution de la ventilation - Double gaine - Ensemble de la phase. System Description: Ce système inclut le système de distribution de la ventilation à double gaine avec les unités de fin de course, les grilles, les diffuseurs, les conduits (2x alimentation, retour) les volets coupe-feu, les volets motorisés, les silencieux, l'isolation thermique, les dispositifs parasismiques, le balancement. Exclut les centrales d'air et les ventilateurs. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet du système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Distribution de la ventilation - Double gaine - Ensemble de la phase Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de ventilation (rooftop) - Gaz naturel - 25 tonnes - UV-1 - Toit BA-11. System Description: Ce système inclut une unité de ventilation autonome extérieure, construite en usine, refroidissement et chauffage, gaz naturel, 25 tonnes. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de ventilation (rooftop) - Gaz naturel - 25 tonnes - UV-1 - Toit Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7A - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7A - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-12 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-12 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-6 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-6 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-9 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-9 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-2 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-2 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7B - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-7B - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-8 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-8 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-13 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-13 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-1 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-1 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-5 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-5 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-3 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-3 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-4 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-4 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-10 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-10 - Façade extérieure Renewal
AST-2620	CAMPUS GABRIELLE-ROY - Bâtiment modulaire	OUT - Cégep de l'Outaouais - Cégep de l'Outaouais	Auto generated renewal for Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-4 - Façade extérieure. System Description: Ce système inclut une unité de climatisation murale bibloc (mini split), 12 000 Btu, condenseur extérieur inclus. Pourcentage de renouvellement ajusté pour un remplacement complet de tout le système.	3 - Nécessaire - Non critique pour l'instant	Unité de climatisation murale - Bibloc - 12 000 BTU - AC-4 - Façade extérieure Renewal

Québec, le 26 août 2022

Monsieur Sylvain Dault-Lagacé
Président du conseil d'administration
Cégep de l'Outaouais
333, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6M4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer qu'une somme totale maximale de [REDACTED] \$ est accordée au Cégep de l'Outaouais dans le cadre du volet Infrastructure de la résilience à la COVID-19 de l'entente bilatérale intégrée (EBI). Cette allocation s'inscrit dans le cadre de l'annexe budgétaire I042 du Régime budgétaire et financier des cégeps. Les détails de cette aide financière sont présentés en annexe.

Le versement de cette aide financière demeure conditionnel à la signature d'une convention d'aide financière à intervenir entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le Cégep de l'Outaouais.

La Direction générale des infrastructures vous fera parvenir les documents administratifs associés à cette allocation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Danielle McCann

p. j. : 1

c. c. : M. Steve Brabant, directeur général du Cégep de l'Outaouais

DÉTAILS DES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU VOLET INFRASTRUCTURE DE LA RÉSILIENCE À LA COVID-19 DE L'EBI

Identifiant unique	Numéro d'approbation INFC	Titre du projet	Date de début des travaux	Date de fin des travaux	Coût total	Contribution fédérale	Contribution du Québec	Autres contributions	Date d'approbation INFC
CGP-OUT-001	59093	Réfection des toilettes (toilettes non genrées)	2021-04-12	2021-12-31				- \$	2021-03-03
CGP-OUT-002	59094	Remplacement des génératrices aux Campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc	2022-04-01	2022-12-31				- \$	2021-03-03
CGP-OUT-003	59095	Mise à niveau des conduits de ventilation	2021-06-01	2021-08-31				- \$	2021-03-03
CGP-OUT-004	59096	Installation de caméras de surveillance	2022-04-01	2022-06-30				- \$	2021-03-03
CGP-OUT-005	63839	Réfection de salles de toilette du Pavillon Gabrielle-Roy	2022-06-14	2022-08-19				- \$	2022-06-14
TOTAL								- \$	

RAPPORT D'ÉTAPE (état d'avancement au 1^{er} avril 2022)

Volet Infrastructure de la résilience à la COVID-19 de l'Entente bilatérale intégrée (EBI)

Établissement (sélectionnez)	Cégep de l'Outaouais	
Nom du projet (sélectionnez)*	Mise à niveau des conduits de ventilation	* Référence: tableau que l'on retrouve dans la lettre transmise par le directeur général des infrastructures (Alain Boisvert) qui confirme l'approbation des projets EBI par la ministre fédérale de l'INFC.
Numéro du projet (sélectionnez) *	CGP-OUT-003	
Date <u>prévue/réelle</u> du début des travaux de construction (mobilisation de l'entrepreneur) *	2021-06-01	* Les travaux de construction de tous les projets doivent commencer avant le 30 septembre 2023.
Date <u>prévue/réelle</u> de la fin des travaux de construction (acceptation provisoire des travaux) *	2021-08-31	* Tous les projets doivent être quasi-achevés au plus tard le 31 décembre 2023.
Le projet est-il achevé de manière substantielle ? *	Oui	* Certificat d'acceptation provisoire des travaux obtenu (réception provisoire).
Estimation à jour du coût du projet *		* Cette estimation budgétaire inclut tous les coûts du projet, incluant les dépenses non-admissibles à l'enveloppe EBI.
Estimation à jour des <u>coûts admissibles</u> du projet *		* Voir la définition des dépenses admissibles du volet Infrastructure de la résilience à la COVID-19 de l'Entente bilatérale intégrée (EBI) à l'onglet « Dépenses admissibles EBI ».
Estimation des coûts admissibles engagés par l'établissement *		* Voir la définition des dépenses admissibles du volet Infrastructure de la résilience à la COVID-19 de l'Entente bilatérale intégrée (EBI) à l'onglet « Dépenses admissibles EBI ». L'engagement d'une dépense fait référence à la signature d'un contrat avec un fournisseur de biens ou de services.
État d'avancement du projet * (en date du 1 ^{er} avril 2022) (sélectionnez)	Terminé	* Appréciation globale de l'état d'avancement du projet par le responsable du projet en fonction notamment de l'échéancier et des coûts.
Description sommaire de l'avancement du projet (en date du 1 ^{er} avril 2022)	Projet terminé	
Nom du responsable du projet	Badreddine El Mahbou	
Date de mise à jour	2022-04-08	

Québec, le 23 mars 2021

Monsieur Frédéric Poulin
Directeur général
Cégep de l'Outaouais
333, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6M4

Monsieur le Directeur général,

Vous trouverez, ci-dessous, les projets autorisés pour votre établissement dans le cadre de l'entente bilatérale intégrée (EBI), incluant leur date d'approbation officielle, le montant du financement consenti et le montant maximal admissible par projet.

Liste des projets approuvés, date d'approbation et détails du financement accordé

Numéro projet MES	Numéro projet INFC	Nom du projet	Date d'approbation	Financement fédéral en % des dépenses admissibles	Financement fédéral maximal
CGP-OUT-001	59093	Réfection des toilettes (toilettes non genrées)	3 mars 2021	80,0 %	
CGP-OUT-001	59094	Remplacement des génératrices aux Campus Gabrielle-Roy et Félix-Leclerc	3 mars 2021	80,0 %	
CGP-OUT-001	59095	Mise à niveau des conduits de ventilation	3 mars 2021	80,0 %	
CGP-OUT-001	59096	Installation de caméras de surveillance	3 mars 2021	80,0 %	

... 2

Pour chacun des projets autorisés, les dépenses engagées par votre établissement à partir de la date d'approbation mentionnée ci-dessus pourront être considérées comme admissibles à l'aide financière, de même que les coûts associés aux contrats signés à partir de cette date. Vous pouvez donc, dès maintenant, procéder à l'adjudication de contrats pour les travaux de construction des projets indiqués au tableau ci-dessus.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler deux des critères qui doivent être respectés afin de demeurer admissible au programme EBI :

- le début des travaux de construction (mobilisation de l'entrepreneur) doit se faire avant le 30 septembre 2021;
- le certificat de réception provisoire des travaux de construction doit être obtenu avant le 31 décembre 2021.

Le versement de l'aide financière provenant du ministère fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités (INFC) pour les projets approuvés sera conditionnel à la signature d'une convention d'aide financière à intervenir entre l'établissement et le ministère de l'Enseignement supérieur. Les obligations et responsabilités de chacune des parties seront précisées dans celle-ci en plus des modalités de versement de l'aide financière provenant du gouvernement fédéral.

Enfin, le Ministère compte sur votre collaboration pour ne pas divulguer publiquement le financement qui vous est accordé dans le cadre de l'entente bilatérale intégrée (EBI), et ce, jusqu'à ce que les annonces officielles qui vous concernent soient réalisées par les représentants gouvernementaux.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

Le directeur général des infrastructures,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alain Boisvert', with a stylized flourish at the end.

Alain Boisvert

De : [Infrastructures de l'Enseignement supérieur](#)
A : [Thierry Bélanger-Cadorette](#)
Objet : TR: ERRATUM : Liste des bâtiments des Cégeps qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir
Date : 16 décembre 2019 09:20:39
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Copie de Louis-Reboul registre 2015-02-12modifié9mai.xlsx](#)
[Copie de Gabrielle-Roy registre 2015-02-12.signé le 9 mai.xlsx](#)



Allo Thierry,

Le cegep de l'Outaouais n'a pas encore les résultats des travaux de cet été.
Nathalie

De : Courchesne Maxime <Maxime.Courchesne@cegepoutaouais.qc.ca>
Envoyé : 14 décembre 2019 11:04
À : Infrastructures de l'Enseignement supérieur <Infrastructures@education.gouv.qc.ca>
Cc : Poulin Frédéric <Frederic.Poulin@cegepoutaouais.qc.ca>
Objet : RE: ERRATUM : Liste des bâtiments des Cégeps qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir

De : Direction générale des infrastructures (DGI) <DGI@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : lundi, décembre 9, 2019 2:59 p.m.
À : Direction générale des infrastructures (DGI)
Objet : ERRATUM : Liste des bâtiments des Cégeps qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir



ERRATUM :

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des Cégeps,

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) présentait vendredi dernier son rapport sectoriel aux audiences publiques de la commission d'enquête sur l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Lors de cette audience publique, il a été demandé au MÉES de fournir la liste des bâtiments des établissements supérieurs qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir. En ce sens, deux options s'offrent à vous :

- 1 – Nous transmettre une **copie** de votre registre **au plus tard le 13 décembre prochain**, afin de nous laisse le temps de compiler les données reçues.
- 2 – Compléter le **tableau** ci-joint et nous le retourner **au plus tard le 19 décembre prochain**.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer **à l'adresse**
Infrastructures@education.gouv.qc.ca

Merci de votre collaboration habituelle !

Le directeur général des infrastructures,

Patrick Lachapelle

c. c. M. Sylvain Périgny, sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des
infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information, MEES
Directrices et directeurs des ressources matérielles des Cégeps

Direction générale des infrastructures
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
Tél. : 418 644-2525

De : Direction générale des infrastructures (DGI)

Envoyé : 9 décembre 2019 10:47

Objet : Liste des bâtiments des commissions scolaires qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir

Mesdames les Directrices générales et
Messieurs les Directeurs généraux des Cégeps,

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) présentait vendredi dernier son rapport sectoriel aux audiences publiques de la commission d'enquête sur l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Lors de cette audience publique, il a été demandé au MÉES de fournir la liste des bâtiments des établissements supérieurs qui contiennent de l'amiante ou des matériaux susceptibles d'en contenir. En ce sens, deux options s'offrent à vous :

- 1 – Nous transmettre une **copie** de votre registre **au plus tard le 13 décembre prochain**, afin de nous laisse le temps de compiler les données reçues.
- 2 – Compléter le **tableau** ci-joint et nous le retourner **au plus tard le 19 décembre prochain**.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Émy Paquet au 418 644-2525, poste 2669.

Merci de votre collaboration habituelle !

Le directeur général des infrastructures,

Patrick Lachapelle

c. c. M. Sylvain Périgny, sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information, MEES
Directrices et directeurs des ressources matérielles des Cégeps

Direction générale des infrastructures

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
Tél. : 418 644-2525

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

18. Le gouvernement ou un ministère peut refuser de communiquer un renseignement obtenu d'un gouvernement autre que celui du Québec, d'un organisme d'un tel gouvernement ou d'une organisation internationale.

Il en est de même du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et du Conseil du trésor.

1982, c. 30, a. 18.



19. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite des relations entre le gouvernement du Québec et un autre gouvernement ou une organisation internationale.

1982, c. 30, a. 19.

§ 2. — *Renseignements ayant des incidences sur les négociations entre organismes publics*



21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.



22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.



48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.



Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).